

C'est parti pour une nouvelle année d'observations !

RAPPEL DU CALENDRIER

Le [protocole vers de terre](#) est à mettre en place jusqu'à mi-avril lorsque les conditions sont favorables. L'observation des [planches](#) est aussi au programme tous les mois ou plus souvent si vous le pouvez ! Les [nichoirs à abeilles](#) sont à installer en février. Guettez ensuite l'arrivée des premières occupantes !

INSTALLATION DES NICHOIRS

Cette année, vous avez dû remarquer que les tubes en carton fournis étaient ouverts des deux côtés. Que faut-il faire pour construire le nichoir ?

Ce qui est important pour que les abeilles s'y installent, c'est l'obscurité à l'intérieur des tubes. Sinon, elles n'y nicheront pas. Nous vous proposons donc de découper un cercle de carton d'environ 6 cm de diamètre et de le scotcher au fond du nichoir. Ce qui permet en plus d'imperméabiliser l'ensemble et de faire tenir les tubes entre eux.

On vous rappelle la possibilité d'intercaler une notice explicative entre le nichoir et la bouteille. Elle est téléchargeable sur le site : <http://observatoire-agricole-biodiversite.fr/participer/les-protocoles/nichoirs-pollinisateurs>



LE SAVIEZ-VOUS ? On peut voir des papillons même en hiver !

Un petit rayon de soleil et une tache jaune qui semble voler autour de la haie ? Non, vous n'avez pas rêvé, il s'agit bien du citron !

Alors que la plupart passe la mauvaise saison sous forme de chrysalide ou de chenille, que certaines migrent, plusieurs espèces de papillons hivernent également sous forme adulte (on parle aussi d'imago) dans nos contrées pendant l'hiver. Ce sont le citron, le paon du jour, le robert-le-diable ou encore la petite tortue !



De gauche à droite : citron, paon du jour, robert-le-diable ©RL. Preud'Homme

C'est la saison pour observer les vers de terre !

Merci à tous ceux qui mettent en place ce protocole cette année. Nous savons que la méthodologie et les conditions sont assez contraignantes. Ce qui assure la qualité des données ! Si les données sont bien récoltées, de façon standardisée, il est ainsi possible de comparer ses résultats à l'ensemble des observations.

Quelques rappels et explications :

Une **taille précise** d'1 m² pour les placettes. Attention à bien la respecter car ça peut faire varier le nombre de vers de manière non négligeable : souvenez-vous, nous ne prenons en compte que ceux qui sortent dans la placette ! Voici une astuce pour être bien sûrs de cette surface : préparer la ficelle en mettant un repère exactement tous les mètres (marque de couleur, nœud) et veillez à ce que ces repères soient bien positionnés aux angles de votre placette, le tour est joué ! Il est même possible d'utiliser des cadres !

Une **marque commune de moutarde** pour éviter de trop grandes différences de concentration de principe actif (ça dépend de la recette !). Ce principe actif : l'AITC (allyl isothiocyanate) est au coeur du protocole car c'est lui qui irrite les vers et les fait remonter à la surface.

Un **mélange et un arrosage homogènes** pour une infiltration maximale de la solution dans le sol. Plus la moutarde pénètre dans le sol, plus les vers de terre seront touchés. D'autres facteurs sont bien-sûr liés : la nature du sol, son humidité, la pente. Il est donc très important de bien noter ces informations sur les fiches de terrain. Pour l'humidité, préférez une parcelle ressuyée : si elle est saturée en eau ou au contraire trop sèche, la solution restera en surface.

Pour mélanger et homogénéiser la solution, on vous propose de jouer au barman : utilisez la méthode du shaker ! Dans un récipient hermétique, mettez les 300 g de moutarde nécessaires à un épandage, ajoutez de l'eau jusqu'au bord, fermez et secouez énergiquement. Vous obtenez ainsi une solution sans grumeaux, bien plus facile à diluer dans les 10 L d'eau.



UNE PHASE DE TEST POUR UN PROTOCOLE FLORE ?

La flore sauvage dans les parcelles, en bordure, ses liens avec la production, avec le sol, son importance pour les pollinisateurs et les auxiliaires... tout cela vous intéresse ? Nous proposerons dès le printemps une phase de test pour comparer deux méthodologies d'observation et recueillir vos avis et propositions. A très bientôt !

Merci pour votre implication et bonnes observations de terrain !

Contacts : contact@observatoire-agricole-biodiversite.fr

Rose-Line PREUD'HOMME, MNHN, preudhomme@mnhn.fr, 01.40.79.53.97

UMR 7204 CESCO, CP 135, 43 rue Buffon, 75005 PARIS

Marc SITTER, APCA, marc.sitter@apca.chambagri.fr, 01.53.57.11.43

Christophe PINARD, Ministère en charge de l'Agriculture, christophe.pinard@agriculture.gouv.fr, 01.49.55.44.70

Daniel CLUZEAU, Université de Rennes 1, OPVT, daniel.cluzeau@univ-rennes1.fr